L'ALBERTVILLOIS

Le journal d'information de la Ville d'Albertville
Mars - Avril 2021
#29

Les animateurs jeunesse : Yoann, Ramzi, Emma, Jean-Christophe (en haut) ; Eddie et Oikid (en bas)

p. 5
Albertville, Petite ville de demain

p. 7 à 12
Des aides pour la jeunesse

p. 13
Accompagner les promoteurs

EDITO

Chères Albertvilloises, Chers Albertvillois,

Voilà bientôt une année que nous vivons dans une incertitude sociale, économique et psychologique. Depuis un an, l'équipe municipale que vous avez élue, a fixé sa feuille de route pour mener à bien son programme tout en s'adaptant à cette gestion de crise sanitaire.

Nous sommes nombreux aujourd'hui, et même la grande majorité, à travailler pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin, mais aussi à réfléchir sur l'avenir et sur les adaptations que nous devrons réaliser, forts de l'expérience nouvelle qui nous oblige. Agir pour le moyen et le long terme plutôt que de se contenter de communiquer dans l'immédiateté. L'action réfléchie plutôt que l'effet d'annonce.

Dans les compétences qui nous sont déléguées, il s'agit d'offrir aux plus petits des conditions d'enseignement et d'accueil optimales dans un cadre apprenant. C'est ce qui a été réalisé avec la Maison de l'Enfance ou ce qui s'engage avec la rénovation des façades de l'école Pargoud. Le lancement de cours végétalisées est aussi entrepris dans cette optique : apprendre à préserver et respecter son environnement quotidien dès le plus jeune âge. Le plan pluriannuel d'investissement pour les écoles va continuer par la réhabilitation complète de l'école du Val des Roses. Il représente un gros investissement public pour le plus grand groupe scolaire de Savoie.

Nos jeunes adolescents ont plus que jamais besoin de liens et d'accompagnement. En ouvrant le premier Espace jeunes d'Albertville, nous leur proposons des espaces de vie et surtout des passerelles pour choisir au mieux la vie et le travail où ils se sentiront les plus accomplis. C'est un lien vers les structures existantes et très actives comme la Mission Locale Jeunes. Une société apprenante, c'est une société qui sait orienter et former.

Nous consacrons une part importante du dossier de ce numéro aux jeunes, étudiants ou nouvellement sur le marché du travail et aux aides qu'ils peuvent solliciter actuellement au niveau local, départemental, régional ou national. Nous mettons toute notre énergie au développement du Campus des métiers de la montagne qui attire de plus en plus de centres de formation. En les incitant à venir former les jeunes sur Albertville, nous privilégions l'accès de nos jeunes Albertvillois à la formation, en leur permettant de rester dans leur ville, s'ils le souhaitent… dans une ville apprenante ! Comme le disait si bien Victor Hugo :

"Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons."

Frédéric Burnier Framboret

Maire d'Albertville
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère

SOMMAIRE

ENTREPRENDRE

P. 3 Marie-Pierre Antelo, directrice de la MLJAT
P. 4 Végétalisation des cours d'école
P. 5 Albertville, Petite ville de demain / Parc olympique
P. 6 Réduire l'éclairage public ?

ACCOMPAGNER

P. 13 Nouveau protocole pour les promoteurs
P. 16 Inscriptions scolaires / Des livres à soi
P. 17 Plan d'accueil et d'urgence / Emma Mendez sensibilise au handicap

DÉCOUVRIR

P. 20 Smart Agglo / Restauration des estampes de la Maison de Savoie
P. 21 Les bienfaiteurs de la jeunesse
P. 22 Concours de pitch de vidéo Course du cœur

DOSSIER

P. 7 à 12 Des aides pour la jeunesse

P. 14 & 15 Albertville en images
P. 18 Expression libre
P. 19 Infos mairie
P. 23 Agenda

L'Albertvillois, *magazine municipal édité par la Ville d'Albertville, 12 cours de l'Hôtel de Ville, 73207 Albertville Cedex*
• Directeur de la publication : Frédéric Burnier Framboret, maire
• Rédaction, mise en page : service communication, Ville d'Albertville
• Dépôt légal : décembre 2018
• Crédits iconographiques : Ville d'Albertville, Arlysère, Médiathèques Arlysère, Freepik, Pixabay
• Distribution : Tri Vallées, Gilly-sur-Isère
• Impression 11 000 exemplaires sur papier 100% PEFC Imprimerie Cusin

Marie-Pierre Antelo, la jeunesse au cœur

Depuis maintenant vingt ans, Marie-Pierre Antelo œuvre activement à la Mission Locale Jeunes Albertville-Tarentaise (MLJAT) et sa motivation n'a pas pris une ride !

Savoyarde jusqu'au bout des ongles, elle naît à Chambéry où elle grandit et étudie. Elle choisit le Droit et décroche une Maîtrise de Droit privé en projetant de devenir Avoué auprès de la Cour d'Appel. Elle commence sa carrière en tant que conseillère juridique au sein du CIDFF (Centre national d'information des droits des femmes et de la famille). Puis, elle rejoint l'équipe de la Mission Locale d'Albertville en tant que conseillère en 1999. Elle est nommée directrice adjointe de la structure en 2008 et en prendra la direction en 2018.

Directrice très impliquée et dynamique, elle encadre une équipe particulièrement soudée, solidaire et investie. L'équipe évolue dans une ambiance agréable et bienveillante où chacune (car c'est une équipe

100 % féminine !) est polyvalente et autonome. Les conseillères proposent une intervention globalisée permettant une meilleure adaptabilité et personnalisation de l'accompagnement des jeunes. La crise sanitaire l'a amenée à réagir et à accompagner son équipe pour un suivi optimal des jeunes.

Le jeune au cœur du projet

La devise de Marie-Pierre Antelo ? Placer le jeune au cœur des différents projets, quelles que soient les problématiques.

Elle constate que les jeunes sont trop souvent en décalage avec le monde professionnel. Certains n'ont jamais fait de stage ou n'ont jamais mis les pieds dans une entreprise, y compris les jeunes ayant fait des études supérieures. Il est important de rapprocher les jeunes de cette réalité. Grâce aux 300 entreprises partenaires sur tout le territoire, elle a développé des projets comme les "Chantiers jeunes" à Albertville dans le domaine du bâtiment, des espaces verts, des sentiers ou de l'événementiel. Une action inédite permettant aux jeunes de s'engager dans une dynamique, d'entrer en responsabilité, de se mettre au travail, de respecter un cadre et des règles, ou encore de se confronter aux impératifs de l'entreprise. Une action qui intègre le jeune à son territoire et lui permet d'être un acteur responsable de sa ville. Prônant avec force l'alternance, elle regrette que les parcours scolaires et secondaires ne s'ouvrent pas davantage au monde du travail.

Un travail en réseau

Marie-Pierre, membre actif de l'orchestre, sait travailler de concert. Le maillage économique n'a aucun secret pour elle. Elle sait combien les liens et partenariats sont importants pour mener à bien ses projets. Privilégier l'écoute et respecter le rythme du jeune sont nécessaires pour leur insuffler une prise de conscience et les pousser à entreprendre les bonnes démarches. Les professionnels les accompagnent mais ne peuvent pas faire à leur place. Les jeunes doivent se responsabiliser et devenir acteurs de leur avenir. Toute l'équipe s'efforce soit de les orienter, les remettre en formation ou à l'emploi, soit de les mettre en lien avec les interlocuteurs adéquats. Ce travail ne peut se faire qu'en concertation avec les familles et les établissements scolaires, notamment pour les mineurs, les entreprises, les élus, les acteurs de la politique de la Ville…

Quel avenir pour les jeunes ?

Elle constate l'impact de la crise sanitaire sur la jeunesse qui a vite fait de s'isoler et de perdre le contact avec la réalité. Pour elle, il est primordial de renforcer le relationnel et encourager cette génération à se remobiliser et valoriser ses acquis. Grâce aux ateliers de la MLJAT, et notamment au parcours orientation, les conseillères s'attachent à casser les idées reçues de cette jeunesse qui croit à tort qu'en sortant de formation son CV est vierge de toute compétence. Les jeunes ont besoin d'ouverture, surtout ceux qui ne sont jamais montés en stations ou sortis de leur périmètre de résidence.

Marie-Pierre Antelo reste positive et ne compte pas en rester là. Le développement du Campus des métiers de la montagne représente pour elle une opportunité importante pour mobiliser ces jeunes vers la formation.

Les jeunes ont envie de travailler et grâce à tous les projets qu'elle a en tête, nul doute qu'ils auront des opportunités et y arriveront.

IDÉE REÇUE SUR LA MLJAT

La MLJAT s'adresse principalement aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Mais elle porte également le PIJ (Point information jeunesse). Grâce à lui, elle peut accueillir tous les profils de jeunes, de 7 à 77 ans. La MLJAT accompagne environ 1 500 jeunes par an dont la moitié trouvera un emploi et environ 200 entreront en formation. Plus de 60 % de ces 1 500 jeunes sont diplômés et le niveau monte au fil du temps, jusqu'au master aujourd'hui.

Plus d'infos : www.mljat.com
04 79 31 19 19

Vers la végétalisation des cours des écoles

La cour de l'école maternelle Louis Pasteur présentait des signes d'usure. Dans une volonté d'amélioration de la qualité de vie et avec une réflexion menée avec le développement durable au cœur, ce projet de rénovation s'est orienté naturellement vers une proposition de création d'une cour écologique. En concertation avec les élus référents et la direction de l'école maternelle Louis Pasteur, les travaux de rénovation, dont le coût total est de 113 000 € HT, ont été présentés.

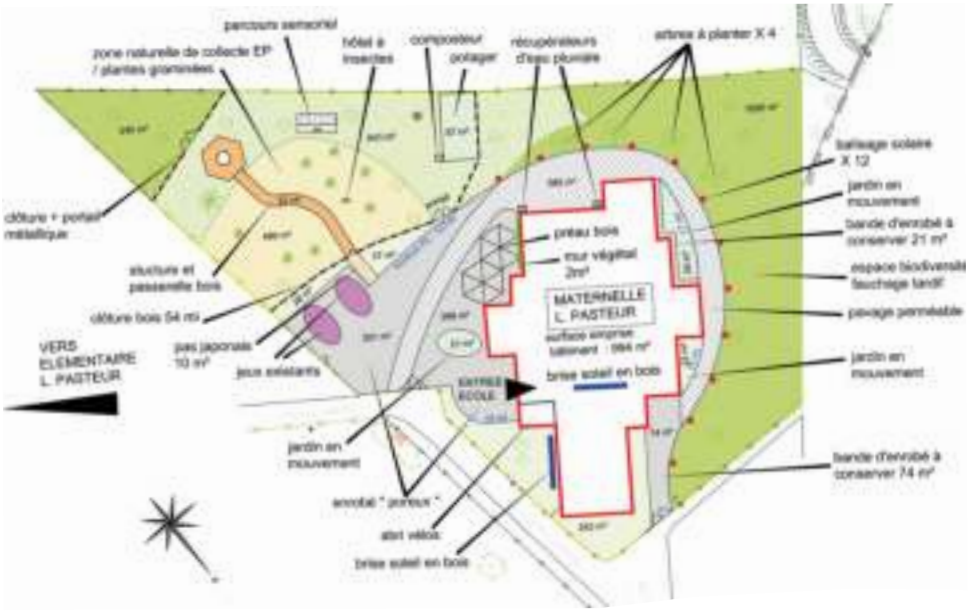

Une partie du bitume sera remplacée par un revêtement perméable permettant l'infiltration des eaux de pluie dans les sols et notamment les nappes phréatiques. L'espace vert sera densifié avec jardins en mouvement, potager, gazon, mur végétalisé, arbres… permettant par la même occasion la création de zones ombragées. La cour sera également équipée d'un composteur, d'un arbre à insectes et de récupérateurs d'eau de pluie qui sera utilisée pour l'arrosage de cet espace.

Un balisage solaire mettra en lumière la cour qui sera agrémentée d'une passerelle en bois, d'assises en bois et d'un parcours sensoriel pour le plus grand plaisir de nos enfants.

Cette implantation devrait être prête pour octobre prochain.

Cette cour-pilote devrait ensuite servir de modèle pour végétaliser les cours des écoles albertvilloises, en grande partie bitumées.

APAISER LA VITESSE

À l'entrée d'Albertville, le carrefour de Tamié, sur la D990, va être réaménagé. Les travaux, entrepris conjointement entre les villes d'Albertville et de Gilly-sur-Isère, débuteront au printemps. Cet ouvrage, dont le principal objectif est d'apaiser les vitesses, sera constitué de résine gravillonnée et un marquage au sol sera réalisé pour une meilleure visibilité de l'espace piéton et vélo. Le coût de cette réalisation est estimé à 14 599 €.

Territoire vélo

En fin d'année 2020, la Ville d'Albertville a renouvelé sa convention avec la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) dans le cadre du label "Territoire vélo". Cette convention, dont la durée de validité est de trois ans, permet à la Ville de bénéficier d'informations et d'animations. Un renouvellement qui rappelle l'implication de la Ville en faveur de la pratique cycliste et sa volonté d'offrir aux adeptes du vélo un accueil, des services et des équipements adaptés à leur pratique. Des animations et des manifestations sont organisées, comme chaque année, telles que la fête du vélo. Nous les espérons plus denses cette année, notamment dans le cadre de l'accueil du Tour de France le 6 juillet prochain.

TERRITOIRE VÉLO
Fédération française de cyclotourisme

Un nouveau souffle pour Albertville

La Ville d'Albertville souhaite poursuivre son engagement en faveur d'un centre-ville vivant, attractif et redynamisé. Dans le cadre des nouveaux objectifs fixés par l'équipe municipale, la Ville a donc candidaté en 2020 pour entrer dans le programme national "Petites villes de demain" mis en place pour accompagner les villes de moins de 20 000 habitants qui rayonnent et exercent, pour tout le territoire qui les entoure, des fonctions essentielles de centralité, à savoir : accès aux services, aux commerces, à la santé, aux activités économiques, événementielles, culturelles, etc.

Ce programme d'appui, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, propose un cadre de travail et une méthode partenariale en direction de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, du développement de l'artisanat, du commerce et des services, de valorisation des qualités architecturales et patrimoniales ou encore d'implication des habitants dans les projets.

"Petites villes de demain" développe une vision large de l'aménagement et de la cohésion du territoire. Il est soutenu par de nombreux partenaires tels que la Banque des Territoires ou l'ANAH et complète souvent les dispositifs proposés par le Conseil départemental et le Conseil régional.

Après le réaménagement de la rue de la République, la mise en accessibilité de bâtiments par l'aménagement de voiries, la mise en place de zones bleues et la gratuité de parking le samedi ou encore le développement d'infrastructures pour les mobilités douces, la Ville d'Albertville va pouvoir amplifier ce nouveau souffle notamment grâce au recrutement d'un manager de centre-ville dédié au commerce.

Un programme d'actions est en cours d'élaboration et sera prochainement présenté.

Petites villes de demain

Le spot de l'olympisme albertvillois

L'aménagement du Parc olympique se poursuit. Dans quelques semaines, les travaux en cours s'achèveront pour donner jour à un véritable lieu de vie et de loisirs pour l'ensemble des habitants de la commune et des environs. L'esplanade dédiée à l'événementiel, le parcours running et la promenade Fontanet seront aménagés. Il restera à faire preuve d'un peu de patience pour que la végétation pousse et prenne toute sa place dans cet environnement plus respirant.

La seconde phase du réaménagement consiste en l'installation d'équipements pour faire du Parc olympique, le lieu de mémoire de la période olympique d'Albertville à laquelle les habitants sont très attachés. Pour ce faire, des dispositifs ludiques ou pédagogiques liant culture et sport ont été envisagés par les services municipaux pour répondre aux attentes de tous les utilisateurs, de tout âge et de diverses pratiques.

Comme l'équipe municipale s'y est engagée l'été dernier, chacun peut s'exprimer sur ces propositions d'aménagement. Les associations ont été dernièrement consultées par le biais d'un webinaire. Tout Albertvillois peut donner son avis par le biais d'un questionnaire, la période sanitaire actuelle ne permettant pas de réunion publique. Pour cela, rendez-vous sur le site de la Ville : www.albertville.fr où vous pourrez découvrir les différents aménagements envisagés et faire vos suggestions par le biais d'un questionnaire ouvert. Vous avez jusqu'au **10 mars** pour vous exprimer.

À l'issue de cette consultation, le bureau d'étude, missionné pour l'aménagement du parc et l'intégration paysagère des différentes aires, sera chargé de répertorier toutes les interventions des Albertvillois et d'en sortir le meilleur pour réaliser un cahier des charges.

Donnez-nous votre avis sur la création du parcours-découverte patrimonial, l'installation de différents jeux pédagogiques, la scénarisation du mât olympique, l'espace dédié aux familles, le renforcement de l'offre de cross training ou encore l'espace pratique de glisse urbaine.

Vous avez la parole sur www.albertville.fr

Si vous ne disposez pas de connexion internet, vous pouvez consulter le projet en mairie en vous adressant à l'accueil et laisser vos suggestions.

Réseau de chaleur urbain : 1er bilan...

En 2018, Albertville a fait le choix d'un réseau de chaleur urbain et de l'implantation de la chaufferie biomasse. Afin de prendre en compte l'impact environnemental de cette consommation d'énergie et de miser sur les circuits courts, la Ville d'Albertville a investi dans la chaufferie biomasse d'une puissance totale de 10 MW.

Le réseau de chaleur sert depuis plus d'un an à alimenter en chauffage et eau chaude sanitaire sur environ 12 km près de 60 bâtiments administratifs, écoles et structures municipales, mais aussi des logements en copropriété (telles que la copropriété *La Résidence*) et bailleurs sociaux.

Les circuits courts, dans un rayon de 100 km, ont été privilégiés pour l'approvisionnement du bois. Le réseau de chaleur consomme ainsi 10 à 15 000 tonnes de bois énergie par an mais permet l'économie substantielle de 5 900 tonnes d'émission de CO_2 par an dans l'atmosphère, soit l'équivalent d'un retrait de la circulation de 3 300 voitures faisant 20 000 km par an. En effet, la chaufferie est équipée d'un système de doubles filtrations permettant un traitement des fumées extrêmement performant. Ce sont ces filtres qui limitent considérablement la pollution rejetée dans l'air ce que ne permet pas, par exemple, la cheminée d'un particulier.

S'assurer de la qualité des fumées libérées dans l'air était un paramètre important qui a reçu une attention toute particulière. La fumée transite par un premier système de filtre cyclonique qui, comme le ferait un aspirateur, retient les "grosses particules". Elle traverse ensuite un second système de filtration dit "à chaussettes" qui va contenir les "petites particules", tel un filtre à café. Les fumées rejetées sont très en dessous des seuils autorisés d'émissions de particules.

Un bénéfice important pour tous, l'environnement tout comme les consommateurs dont la facture énergétique a été diminuée.

Plus d'infos au 04 27 11 89 23 ou 06 59 13 05 92

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) s'est réuni le 27 janvier dernier à Albertville. Instance présidée par le maire, Frédéric Burnier Framboret, elle coordonne localement la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. Elle réunit tous les acteurs concernés et favorise l'échange d'informations pour plus d'efficience. Le bilan de l'année 2020 montre des actes de délinquance qui ont globalement baissé. Par contre, on constate une hausse inquiétante des violences conjugales et intrafamiliales.

Pour 2021, et compte tenu des évolutions constatées, Albertville travaille sur 5 thématiques :

- la prévention du décrochage scolaire et la lutte contre la fracture numérique,
- la prévention et la lutte contre les conduites addictives,
- la lutte contre les violences conjugales-familiales et intrafamiliales
- la médiation dans les transports
- l'accompagnement des personnes vulnérables.

Moins de lumière la nuit ?

Pour répondre à ses engagements sur le PCAET (Plan-Climat-Air-Énergie Territorial) et poursuivre dans la voie des économies d'énergie et de préservation de l'environnement, la Ville d'Albertville étudie les possibilités d'économiser de l'énergie par le biais d'une coupure de l'éclairage public de nuit.

Pour rappel, l'éclairage public de la ville est alimenté par 123 coffrets de distribution, pour environ 3 900 points lumineux. L'allumage se fait par des horloges astronomiques en fonction du lever et du coucher de soleil pour tous les secteurs (sauf le centre-ville et les Hauts de Conflans).

La coupure de l'éclairage public permettrait une diminution des émissions de CO_2, favoriserait la biodiversité (65 % des invertébrés et 28 % des vertébrés vivent exclusivement la nuit) et engendrerait une diminution du coût, visible dès sa mise en service. Toutefois, pour ne pas susciter d'incompréhension et de sentiment d'insécurité au sein de la population, plusieurs solutions sont envisagées notamment en divisant la ville en plusieurs secteurs, en fonction du bâti et de la densité de population et en proposant des coupures partielles ou totales.

Cette décision s'envisage, en toute logique, avec le concours et le soutien des forces de police.

La jeunesse : Tranquille à Albertville !

La Ville d'Albertville est très attachée à l'encadrement et au soutien de sa jeunesse.

En cette crise sanitaire forte, il est important de ne laisser aucun jeune en situation d'isolement.

Découvrez ou redécouvrez les actions mises en place sur la Ville pour les jeunes et les aides qui sont actuellement mises en œuvre sur le plan départemental, régional ou national pour répondre à la situation actuelle impactée par la COVID-19.

Trois questions à Christelle Sevessand

Adjointe déléguée à la prévention, à l'enfance et à la jeunesse

Albertvilloise très attachée à sa ville et son territoire, Christelle Sevessand grandit à Albertville, étudie à Jean Moulin et s'engage dans des études de Droit avant de se réorienter en Psychologie. Elle se passionne pour l'humain et évolue dans le monde captivant de l'éducation où elle est aujourd'hui Principale adjointe de collège. Son expérience et sa connaissance de la jeunesse sont un atout majeur pour mener à bien sa mission d'adjointe déléguée à la prévention, à l'enfance et à la jeunesse. Volontaire et à l'écoute, elle a à cœur d'élever, de tirer vers le haut cette jeunesse hyper connectée, de l'ouvrir sur l'avenir et de lui proposer des activités qui rassemblent.

Quel est votre objectif pour la jeunesse ?

La jeunesse est au centre de nos préoccupations. Nos projets sont ambitieux mais cohérents et réalistes. Je souhaite davantage de transversalité dans les actions que nous allons porter sur l'ensemble de la Ville ; insuffler de la cohérence entre les événements, les activités proposées, le sport et la culture pour que la jeunesse puisse s'épanouir pleinement. Tous nos jeunes doivent trouver leur place sur notre territoire, se nourrir des activités proposées mais aussi se les approprier et amplifier leur implication. Cette ambition se fera avec le concours de tous, en s'appuyant sur le travail remarquable des services de la Ville, des animateurs, médiateurs, adultes-relais, éducateurs et associations locales.

Quel projet avez-vous pour la jeunesse ?

Il faut lutter contre l'oisiveté des jeunes qui conduit souvent à des comportements déviants, contre les inégalités, contre les discriminations sociales… afin de les aider à devenir des citoyens éclairés et responsables. Nous avons déjà initié deux grands projets. L'un porte sur un cadre bienveillant en labellisant Albertville "Ville Amie des Enfants", en partenariat avec UNICEF France. L'autre, plus spécifique, vise à fédérer les jeunes via les Espaces Jeunes. Le premier a ouvert ses portes à la Maison des Associations. C'est un lieu de vie qui est pensé pour emmener les jeunes vers des activités sportives, culturelles… L'Espace Jeunes vise à favoriser la mixité des publics, filles/garçons, et la mixité sociale, en proposant un accompagnement éducatif renforcé et partagé. Il est également un lieu passerelle pour amener les jeunes vers des clubs et/ou des associations présents sur le territoire. Il s'agit d'un lieu pilote qui devrait se renforcer de deux autres Espaces Jeunes.

Quel est le rendez-vous que la jeunesse ne doit pas manquer ?

Le grand rendez-vous sera l'anniversaire des Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville. En 2022, nous allons fêter les 30 ans de cet événement. Pour avoir été témoin de l'engouement et de l'atmosphère incroyable et magique de l'époque, j'espère que nous saurons mobiliser notre jeunesse autour de cet anniversaire. Nous sommes déjà en réflexion pour faire de ce rendez-vous un moment d'exception et de partage. J'espère que la jeunesse sera à nos côtés car, selon les mots de Joseph Joffo :

"Par la jeunesse vient la promesse d'un avenir meilleur".

Espace Jeunes : Action !

Le premier Espace Jeunes d'Albertville a ouvert ses portes lors des vacances d'hiver de février dernier. Ce lieu est accessible à tous les jeunes, son entrée n'étant conditionnée que par la présentation d'une autorisation parentale. Situé à la Maison des associations, rue Georges Lamarque, l'Espace Jeunes vient compléter les dispositifs Adosphère et Territoire Jeunes. Il s'agit d'un lieu de vie, un QG de la jeunesse, aux normes d'un établissement recevant du public avec accès aux personnes à mobilité réduite, entièrement équipé et adapté aux jeunes avec par exemple un babyfoot, une installation vidéo… Limité à 21 personnes, l'Espace Jeunes accueille les jeunes de 11 à 18 ans et il est placé sous la responsabilité d'un animateur permanent, titulaire du BPJEPS, en binôme avec un second animateur. Ce lieu doit être une passerelle vers des structures de droit commun comme les associations, en faisant découvrir aux jeunes des activités sportives et culturelles. Les jeunes ont déjà été mis à contribution pour décorer le lieu par exemple, afin qu'ils s'emparent de cette nouvelle structure et se l'approprient. Ils y découvriront de nombreuses activités comme la cuisine, l'écriture du slam, le graphisme, la danse, le théâtre…

Quelle aide pour les jeunes demandeurs d'emploi ?

La situation des jeunes est préoccupante en cette période de crise sanitaire notamment pour les demandeurs d'emploi. C'est pourquoi le "Plan de relance jeunes" a été renforcé.

Il attribuera, à titre exceptionnel, une aide financière pour les jeunes chômeurs bénéficiant d'un accompagnement individuel intensif par Pôle emploi ou par l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) mais également les jeunes diplômés anciennement boursiers de l'enseignement supérieur en recherche d'emploi.

Cette aide financière, non imposable ni soumise à cotisation ou contribution sociale, est attribuée par Pôle emploi en fonction des besoins et des situations individuelles, évalués par un conseiller (un diagnostic social et financier de la situation du jeune est effectué par la Mission locale).

Le montant total de l'aide est plafonné à 3 fois le montant mensuel du RSA (revenu de solidarité active) par période de 6 mois. Le montant maximum est ainsi fixé à 497,01 € par mois et plafonné à 1491,03 € sur 6 mois. L'aide est attribuée au plus tard le 31 décembre 2021.

Pour en bénéficier, vous devez être inscrit comme demandeur d'emploi, être âgé de moins de 26 ans, bénéficier d'un accompagnement individuel intensif par Pôle emploi ou par l'APEC et ne pas percevoir de sommes excédant un montant mensuel total de 300 € pour la rémunération d'un emploi, d'un stage ou d'une autre allocation.

Attention, cette aide financière n'est pas cumulable avec l'allocation relevant du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.

Plus d'infos sur :
www.pole-emploi.fr

Et les étudiants qui arrivent sur le marché de l'emploi ?

Une aide financière est mise en place pour les jeunes diplômés (- de 30 ans) en recherche d'emploi, anciennement boursiers de l'enseignement supérieur.

Le montant mensuel de cette aide, non cumulable avec le RSA ou l'allocation relevant du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, est fixé à hauteur de 70 % du montant mensuel de l'aide perçue au cours de la dernière année d'étude et plafonné à 497,01 €. Il est majoré de 100 € par mois lorsque l'intéressé n'est pas domicilié chez ses parents ou l'un de ses deux parents.

Cette aide sera attribuée par Pôle emploi ou l'APEC, au plus tard le 30 juin 2021, pour une durée maximum de 4 mois, non renouvelable.

Pour en bénéficier, vous devez être inscrit comme demandeur d'emploi, être en recherche d'emploi et immédiatement disponible pour en occuper un, être âgé de moins de 30 ans, avoir terminé vos études supérieures et obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau 5 ou d'un niveau supérieur au cours de l'année 2020 ou de l'année 2021, avoir été boursier de l'enseignement supérieur au cours de la dernière année de préparation du diplôme et ne pas avoir perçu de revenu de remplacement (allocation de solidarité, par exemple) au titre du mois au cours duquel a lieu la demande.

Plus d'infos sur :
www.pole-emploi.fr

Garantie jeunes renforcée

Le dispositif "Garantie jeunes" est destiné aux jeunes de 16 à moins de 26 ans en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET). Après avoir intégré un Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA), il consiste en un accompagnement intensif personnalisé par la Mission Locale Jeunes.

Il s'étend sur douze mois et peut être prolongé de six mois. Il s'accompagne également d'une allocation de 497 € par mois maximum.

En 2021, la Garantie Jeunes sera étendue à un plus grand nombre de bénéficiaires. Le Gouvernement a annoncé le doublement en 2021 du nombre de bénéficiaires de la Garantie Jeunes, soit plus de 100 000 jeunes au lieu de 50 000 jeunes prévus initialement dans le cadre du renforcement du plan "1 jeune, 1 solution".

Pour plus d'infos :
www.mljat.com
ou 04 79 31 19 19

Mission Locale
Albertville - Tarentaise

DES PISTES POUR BOOSTER VOTRE BUDG

Les jeunes sont très touchés par la crise COVID-19.
Pas de panique !
Voici quelques éléments pour vous aider et améliorer votre quotidien.

BESOIN D'UN COUP DE POUCE FINANCIER ?

LE PRÊT ÉTUDIANT

Ce prêt étudiant (- de 28 ans), sans condition de ressources, est proposé par la Banque populaire, le Crédit mutuel, le CIC, la Caisse d'épargne ou la Société générale. Il peut atteindre 15 000 €. 50 % de son montant est garanti par l'État et aucune caution n'est exigée auprès de la famille. Renseignez-vous auprès de l'une de ces banques.

LE FONDS NATIONAL D'AIDE D'URGENCE

Le FNAU (Fonds National d'aide d'Urgence) intervient en cas de difficultés financières. Il permet de débloquer, pour les étudiants (- de 35 ans), une aide passagère ou annuelle. Cette aide, attribuée en un seul versement (1 669 € maximum), peut être accordée 2 fois.
Infos : www.crous.fr

LE RSA JEUNE

Le revenu de solidarité active (RSA) peut être attribué, sous réserve de certaines conditions, aux jeunes (- de 25 ans) qui ont travaillé au moins 2 ans à plein temps sur les 3 dernières années ou assumant seul la charge d'un enfant né ou à naître.
Infos : www.caf.fr

2 REPAS PAR JOUR AU CROUS À 1 € POUR TOUS LES ÉTUDIANTS

Pendant la durée de la crise sanitaire, tous les étudiants peuvent bénéficier de 2 repas par jour au tarif de 1 €, exclusivement en vente à emporter dans leur restaurant universitaire. Activez votre compte Izly pour en bénéficier :
www.mon-espace.izly.fr

AIDES AU PERMIS DE CONDUIRE

Passer son permis via une auto-école en ligne comme *En voiture Simone* ou *Ornikar* permet de diminuer le coût du permis. Si trouver un emploi nécessite le passage du permis, vous pouvez vous faire accompagner par Pôle Emploi.
Infos : www.pole-emploi.fr

PRENEZ SOIN DE VOUS !

EXAMEN DE SANTÉ GRATUIT

En tant qu'étudiant, vous pouvez profiter d'un examen de santé gratuit tous les 5 ans proposé par la CPAM.
Infos : www.cpam.fr

MUTUELLE ÉTUDIANTE

Non obligatoires, les mutuelles santé viennent compléter le remboursement des soins non pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale, comme la complémentaire santé solidaire (CSS) destinée aux personnes aux faibles revenus. La CSS peut être gratuite, selon vos ressources, demandez-la depuis votre compte Ameli : www.cpam.fr. Comparez les mutuelles !

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

- Le "Fil santé jeunes" est un numéro d'appel anonyme et gratuit tenu par des médecins et psychologues. Ouvert tous les jours de 9h à 23h au 0 800 235 236, un tchat est aussi mis en ligne.
- Le dispositif "Chèque psy" permet à tous les jeunes d'accéder, avec une prise en charge, à un professionnel de santé : psychologue ou psychiatre. Pour mettre en route le parcours, vous devez consulter un médecin généraliste qui déterminera la prise en charge la plus adaptée. L'étudiant n'a aucune demande à faire. Le dispositif vient renforcer le BAPU (Bureau d'aide psychologique universitaire), centre de consultation gratuit, ouvert à tous les étudiants.

L'EMPLOI

1JEUNE1SOLUTION

Voir le descriptif de cette aide en page 9

LA GARANTIE JEUNES

Voir le descriptif de cette aide en page 9

AIDE FINANCIÈRE AU BAFA

Tous les jeunes (+ de 17 ans) peuvent obtenir une aide de la CAF pour prendre en charge une partie des frais de formation au Bafa, soit 106,71 € maximum.
Infos : www.mljat.com ou www.caf.fr

ET

COMMENT FINANCER SES ÉTUDES ?

DEMANDEZ UNE BOURSE D'ÉTUDES AU CROUS
Cette bourse, sous conditions, est d'un montant compris entre 1 032 et 5 679 € par an. Vous avez jusqu'au 15 mai pour vos demandes de bourse et de logement ou demander un renouvellement. Constituer votre Dossier social étudiant (DSE) sur le portail MesServices.etudiant.gouv.fr

LA DEMANDE DE RÉVISION DU DROIT À BOURSE
Exceptionnellement, vous pouvez solliciter un réexamen de votre demande de bourse compte tenu d'une baisse durable et notable de vos revenus familiaux due à la crise sanitaire. Rendez-vous sur MesServices.etudiant.gouv.fr et en cliquant sur l'icône "Suivi du dossier social étudiant (DSE)".

AVEZ-VOUS UNE AIDE AU LOGEMENT ?

AIDE AU LOGEMENT
Vous pouvez bénéficier de l'APL (aide pour le logement) dans le cadre de vos études, via un service réservé aux étudiants.
Infos : www.caf.fr

MOBILI JEUNE
L'aide Mobili jeune, cumulable avec l'APL de la CAF, soutient les étudiants (- de 30 ans) ayant entrepris des études en alternance hors du domicile familial. Son montant est plafonné à 100 €/mois, sur une durée de 3 ans au total.
Infos : www.mobilijeune.actionlogement.fr

DOSSIER LOCA PASS
Le dispositif Loca Pass se décline en 2 parties pour les étudiants (- de 30 ans) : l'avance Loca Pass (prêt à taux zéro pour payer le dépôt de garantie) et la garantie Loca Pass associée.
Infos : www.locapass.actionlogement.fr

LA GARANTIE VISALE
Le dispositif Visale s'adresse à tous les jeunes (- de 31 ans) ne trouvant pas de garant pour la location d'un logement. Attention, la demande en ligne doit être effectuée avant la signature du bail.
Vérifiez votre éligibilité :
www.site.actionlogement.fr/eligibilite-visale

LOISIRS & CULTURE

BESOIN D'AIR ? PRENEZ DES VACANCES !
L'Agence nationale des chèques vacances propose aux 18-25 ans un dispositif pour partir en vacances "Départ 18:25" : une aide financière de 150 € et une offre de séjours à prix attractifs.
Vérifiez votre éligibilité sur : www.depart1825.com

UN PEU DE LOISIRS
Avec une adhésion ouverte à tous, Savatou, vous permet de profiter d'un maximum de loisirs à prix réduits pour la somme de 14 € pour un étudiant.
Infos : www.savatou.fr

PASS'RÉGION ET CLÉS COLLÈGE
La Région et le Département proposent aussi des financements particuliers. Pensez à consulter toutes les possibilités qu'offrent la carte Pass'Région et la carte Clés Collège !
www.jeunes.auvergnerhonealpes.fr
et www.savoie.fr

Et à Albertville ?

La Ville d'Albertville place les jeunes au cœur de ses projets et souhaite les impliquer davantage dans ses événements. Néanmoins les jeunes occupent déjà une grande partie des actions municipales.

Adosphère

Toute l'année, les jeunes collégiens et lycéens, de 11 à 17 ans, peuvent bénéficier du dispositif "Adosphère". Il s'agit d'activités sportives gratuites (pour les jeunes ayant le Pass'Enfance jeunesse) organisées sur le temps de pause méridienne et en fin de journée. Ils peuvent rejoindre les animateurs les lundis, mardis, et jeudis de 17h à 19h et les mercredis après-midi. De nombreuses activités sportives et culturelles leur sont proposées telles que le table mash'up, l'initiation à la musculation, le foot en salle… N'hésitez pas à vous renseigner pour essayer des activités ou vous retrouver lors d'un moment convivial et sans prise de tête !

Plus d'infos :
animateur.sport@albertville.fr ou 04 79 10 45 14

Territoire Jeunes

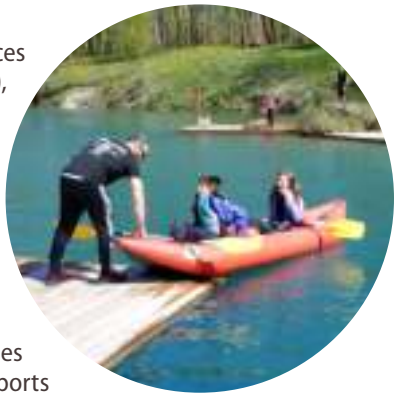

À chaque période de vacances scolaires (sauf en fin d'année), la Ville propose aux jeunes, de 11 à 17 ans, le dispositif "Territoire Jeunes". Il s'agit d'activités à la journée ou sous forme de stages sportifs : laser game, hydrospeed, air boat, graff, eaux vives, montagne…

Aux vacances de février, les activités s'orientent sur les sports de glisse en montagne. En avril, les jeunes se lancent dans les Albé'Games. En été les activités s'orientent sur les sorties montagne. Et en octobre, les activités sont davantage axées sur la culture et l'éco-citoyenneté. La programmation s'attache à mettre en valeur les sites locaux comme le Fort du Mont, Conflans, Tamié…

Plus d'infos :
Service Sports enfance jeunesse : 04 79 10 45 14

De grands événements viennent également ponctuer l'année et invitent les jeunes à se joindre à la fête. Il s'agit des Albé'Xtrem et de Neige et Glace, par exemple.

L'Espace jeunes

L'Espace jeunes, cité précédemment, vient renforcer cette offre déjà riche. Une des activités phare qu'il proposera est basée sur le projet "Racine".

Celui-ci vise à créer une troupe d'artistes à partir de talents identifiés, en sommeil et pour le moment isolés. Il s'agira de les fédérer, de leur transmettre les codes techniques de la danse et de la scène par exemple, de les mettre en lumière lors d'un spectacle de fin d'année au Théâtre de Maistre et de leur proposer un projet d'évolution.

Un beau projet qui n'attend que la sortie de crise pour éclater au grand jour !

Plus d'infos : 06 52 84 85 29
Horaires : lundis, mardis, jeudis, vendredis de 16h à 19h / mercredis de 13h30 à 19h

Les adultes-relais du service médiation

Ils travaillent à l'amélioration de la médiation sociale et culturelle avec le champ scolaire, la santé publique, les services publics, l'accès aux services et aux droits, le logement, l'emploi, etc., des jeunes qu'ils accompagnent.

Ils sont un maillon important pour encadrer la vie de quartier et faire en sorte qu'aucun jeune ne se retrouve en situation d'isolement.

Eux-mêmes issus des quartiers de la politique de la ville, ils ont à cœur de réussir à développer des liens de confiance et s'impliquent d'autant plus dans leur mission.

Les grands projets immobiliers encadrés

Les besoins en logements ne cessent d'augmenter. Sur 2019, pas moins de 300 permis de construire ont été déposés. Dans ce contexte, la Ville d'Albertville souhaite travailler en collaboration étroite avec tous ceux qui concourent à la réalisation de projets d'urbanisme, d'aménagement et de construction. Elle vient donc d'élaborer de nouveaux outils pour des constructions plus respectueuses du cadre de vie et de l'environnement et la valorisation du patrimoine bâti.

Dès les premières études d'opportunité et jusqu'au dépôt de la demande d'autorisation (permis de construire, déclaration préalable...), la Ville accompagnera le processus avec tous les architectes, promoteurs, maîtres d'œuvre, investisseurs portant des projets immobiliers structurants.

Outre la présentation des enjeux urbains du site et les grandes lignes du projet, qui devront garantir une insertion de qualité dans l'environnement, cette collaboration permettra d'appréhender le fonctionnement de l'opération dans son ensemble. Car chaque construction d'envergure nécessite de nombreux aménagements tels que les dessertes ou la collecte des déchets qu'il est essentiel d'envisager en amont pour la qualité des services apportés aux Albertvillois.

Les performances environnementales associées à la qualité architecturale doivent être une priorité.

Plus d'infos sur :
www.albertville.fr

Campagne de vaccination à la COVID-19

La vaccination permet de se protéger et de protéger les autres, notamment les personnes les plus fragiles. Le vaccin fait réagir votre système immunitaire pour qu'il produise des anticorps nécessaires contre le virus et qu'il puisse l'éliminer avant que vous ne tombiez malade le jour où vous le rencontrez.

La vaccination n'est pas obligatoire et d'abord réservée aux plus âgés (+ de 75 ans), vulnérables (sur présentation d'une ordonnance médicale) et aux professionnels de santé (+ de 50 ans ou avec une comorbidité), conformément à la recommandation de la Haute Autorité de Santé.

Elle va être étendue à un plus large public et est intégralement prise en charge par l'assurance maladie.

Le centre de vaccination d'Albertville est ouvert à la maison médicale du Centre Hospitalier d'Albertville-Moûtiers (CHAM), de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Les personnes concernées doivent s'inscrire au préalable via la plateforme :

www.doctolib.fr

ou en téléphonant au :

04 79 10 43 43
(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

En cas d'effet indésirable, vous pouvez le signaler sur :

www.signalement-sante.gouv.fr

Plus d'infos sur :
www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

APPEL À PROJETS

Le Département lance un appel à projets de solidarité internationale "La Savoie, couleurs du monde".

Le Conseil départemental attribuera un soutien financier de 500 à 4 000 € à trois types de projet :

- Un projet d'appui au développement,
- Une action de sensibilisation à la solidarité internationale en Savoie,
- Une initiative jeunes.

Proposez votre projet et envoyez votre candidature avant le 11 avril à :
lasavoiecouleursdumonde@savoie.fr

Plus d'infos : www.savoie.fr
04 79 96 73 51

ALBERTVILLE EN IMAGES

Lundi 21 décembre 2020

Arrivée du nouveau Sous-préfet d'Albertville, Christophe Hériard

Jeudi 14 janvier

La maison Lespinasse reçoit le Mercure d'Or dans la catégorie "Développement économique et commercial"

Lundi 18 janvier

Début de la campagne de vaccination sur Albertville

Jeudi 31 décembre 2020

Visite de la sénatrice, du député et du maire d'Albertville aux soignants et forces de l'ordre

Du 15 au 23 janvier

Balades urbaines dans le cadre de la concertation publique sur l'aménagement et la réfection des rues d'Albertville

Mercredi 27 janvier

Remise des cadeaux pour les plus belles lettres envoyées au Père Noël

Mercredi 27 janvier

Assemblée plénière du CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance)

Février

Les services techniques entreprennent l'élagage des arbres

Février

Les élus ont distribué les boîtes de chocolats à nos aînés.

Vendredi 5 février

Conférence sur la laïcité organisée par Univ'Pop

Vacances de février

Au centre de loisirs Les Pommiers, les enfants ont réalisé de jolis galets du bonheur !

Ils les ont dispersés dans le parc du Val des Roses.

Les avez-vous trouvés ?

Du 8 au 21 février, Sorties familles

Le Centre socioculturel s'adapte aux conditions sanitaires pour les vacances de février

Lundi 8 février

Ouverture du 1er Espace jeunes !

Du 8 au 21 février, Croc Montagne

Sorties raquettes, luge… proposées aux jeunes Albertvillois par le service Sports enfance jeunesse de la Ville

Nouveau numéro pour la CAF

La Caisse d'Allocations Familiales a changé de numéro ! Vous devez désormais composer le 3230 pour joindre les services de la CAF. Ce nouveau numéro, national et simplifié, permet le regroupement de toutes les lignes départementales. Des numéros qui étaient plus difficiles à retenir et surtaxés. Vos appels seront désormais facturés au coût d'un appel local. Un nouveau numéro, le 3238, est aussi mis en service pour les appels dédiés aux pensions alimentaires et Aripa (Agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires).

Cette ligne est ouverte à toutes vos questions du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30.

Parcoursup

Depuis décembre dernier, vous pouvez consulter les formations disponibles, vous vous êtes inscrit à Parcoursup et avez créé votre dossier. Il est maintenant temps de formaliser vos vœux. Vous avez jusqu'au 11 mars 2021 pour faire vos choix. Le 8 avril prochain, vous devrez avoir finalisé votre dossier avec les éléments demandés et confirmé vos vœux. Votre dossier sera ensuite entre les mains des établissements de formation.

Plus d'infos : parcoursup.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Si votre enfant entre à l'école maternelle ou élémentaire, ou si vous emménagez à Albertville ou encore si vous avez déménagé sur un autre secteur de la commune, pensez à effectuer votre inscription scolaire.

Les inscriptions pour la rentrée 2021/2022 ont lieu sur rendez-vous au guichet unique à partir du mois de mars. Les demandes de dérogation doivent être transmises avant le lundi 3 mai 2021.

Plus d'infos : www.albertville.fr ou au 04 79 10 45 20

Des livres à soi

Des livres à soi est un projet autour de la littérature jeunesse qui a pour objectif de rapprocher les familles (qui en sont le plus éloignées) de la lecture, de promouvoir la

lecture et de lutter contre l'illettrisme dans les quartiers. Pour cela, les médiathèques et le Réseau Lever l'encre ont signé un partenariat avec la DRAC Auvergne Rhône-Alpes.

Ce programme ambitionne de réduire les inégalités d'accès à la culture dans les quartiers prioritaires politique de la ville par le biais original du livre jeunesse comme vecteur d'inclusion sociale et de soutien à la parentalité. Il devrait prévenir l'illettrisme des enfants, en formant et en sensibilisant les parents.

Des livres à soi se concrétise, de janvier à juin 2021, par :

- 2 journées de formation des professionnels des structures,
- 6 ateliers de familiarisation, de découverte et de jeux autour des livres avec les parents.

Il permettra également la dotation des familles en chèques "lire et sorties" pour acheter et emprunter des livres et se clôturera par une Fête en famille avec des animations.

Pour mener à bien cette importante mission, la fédération de plusieurs partenaires était nécessaire : le Salon du livre et de la presse jeunesse (SLPJ) de la Seine-Saint-Denis, les professionnels du livre et de la lecture, les médiathèques Albertville et Ugine, les Centre socioculturels d'Albertville et Ugine, l'association Ma chance moi aussi, le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Le Rosalbert d'Albertville, et le personnel lié à la petite enfance d'Albertville.

Plus d'informations : 04 79 10 44 73 ou www.mediatheques.arlysere.fr

Accompagner nos aînés en toute circonstance

Le Plan d'Alerte et d'Urgence (PAU) permet aux communes d'activer, en cas de risques exceptionnels (crise sanitaire, canicule, grand froid...), un dispositif de veille et d'alerte destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux personnes adultes handicapées, et/ou aux personnes isolées ou fragilisées pour d'autres raisons.

Conformément à la loi, la Ville d'Albertville assure la tenue d'un registre nominatif, comportant les coordonnées des personnes vulnérables de la commune. L'inscription sur ce registre garantit, en cas de déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence, une prise de contact personnalisée et, si le cas le nécessite, l'organisation d'accompagnement et de secours.

Ce dispositif, mis en œuvre en partenariat avec La Croix Rouge, prévoit des actions spécifiques telles que le portage de courses mais aussi et surtout des contacts (visites et/ou appels téléphoniques) permettant de maintenir un lien social avec les personnes fragiles.

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un proche au Plan d'Alerte et d'Urgence d'Albertville, qu'il soit d'ores et déjà accompagné par une structure sociale ou non ?

Téléchargez le formulaire d'inscription sur www.albertville.fr
ou adressez un mail de demande à : risques@albertville.fr

ou contactez le 04 79 10 43 23

Emma Mendez : sensibiliser au handicap

Du haut de ses 21 ans, Emma entreprend de sensibiliser les jeunes Albertvillois à la thématique du handicap. Bac Pro "Service à la personne" en poche et avec 15 ans de gymnastique à son actif, c'est naturellement qu'elle se lance dans un BPJEPS APT (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention Activités Physiques pour Tous) à Annecy-le-Vieux. Emma évolue comme un poisson dans l'eau dans le milieu sportif et elle souhaite s'engager dans un métier où le relationnel est important. Après un stage à l'Orange Bleue de Tournon, elle rejoint l'équipe du Service Sport enfance jeunesse pour mener à bien son stage de formation.

Elle a choisi la thématique du handisport comme sujet pour son rapport de stage. Elle a organisé une journée complète de sensibilisation auprès des élèves de 4e du collège La Combe de Savoie en mobilisant 4 partenaires : le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) de la Savoie, les clubs de Biathlon, de handiboxe et de handibasket d'Albertville. Cette journée, organisée en ateliers, devait permettre de mettre en lumière le handicap. Malheureusement, les conditions sanitaires l'ont contrainte à reporter son action.

Elle souhaite entrouvrir l'accès au handisport dans les propositions sportives futures. Si des personnes à mobilité réduite ou présentant un handicap sensoriel ont déjà pu accéder aux Albé'Xtrem, les dispositifs souhaitent encore s'améliorer sur cet aspect.

Espérons que cette touche féminine de l'équipe encadrante de la Ville pourra mener à bien son projet.

IL EST TEMPS DE RÉPARER VOTRE VÉLO !

Le dispositif "Coup de pouce vélo" prend fin le 31 mars 2021. Vous pouvez encore bénéficier de cette aide de 50 € pour réparer votre vieux vélo pour aller travailler, faire vos courses ou bien faire de l'exercice !

Le site internet dédié vous met en lien avec des réparateurs agréés via une carte interactive. Il vous suffit de prendre rendez-vous. Un code SMS de confirmation vous sera envoyé. Chez le réparateur, muni de votre téléphone portable et d'un justificatif d'identité, vous bénéficierez d'une aide financière de 50 € par vélo directement appliquée sur votre facture. Une bonne résolution pour un déplacement plus vert et plus doux !

Infos sur coupdepoucevelo.fr

Faire un beau futur pour Albertville

Frédéric Burnier Framboret, Bérénice Lacombe, Jean-François Brugnon, Christelle Sevessand, Hervé Bernaille, Fatiha Brikoui Amal, Jean-Pierre Jarre, Jacqueline Roux, Michel Batailler, Pascale Masoero, Yves Breche, Morgan Chevassu, Josiane Curt, Davy Coureau, Lysiane Chatel, Jean-François Durand, Karine Martinato, Jean-Marc Rolland, Cindy Abondance, Muriel Théate, Pascale Voutier Repellin, Véronique Mamet, Alain Mocellin, Louis Bosc, Fabien Deville, Corine Mermier-Couteau

Ce début d'année aura été l'occasion de faire un bilan des actions effectuées par notre équipe depuis ces dernières années dans le suivi de notre politique jeunesse. Après avoir animé le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, au cours duquel Mme la Procureure et le Commandant de Police nationale ont notamment présenté la constante baisse des faits de délinquance sur notre ville depuis 2014 (entre -50 et -60 %), nous avons animé, avec Véronique Mamet, vice-présidente à la politique de la ville, la revue de projets du Contrat de Ville. Cette présentation a montré la forte implication de notre équipe dans le renouvellement des quartiers prioritaires tant du point de vue patrimonial (maison de l'enfance, aires de jeux, city stade) que par les actions mises en œuvre avec le Centre socioculturel et nos médiateurs pour accompagner les associations telles que la CSF ou Vivre au Val des Roses.

Nous avons également ouvert le premier Espace jeunes qui leur permet d'échanger avec les animateurs de la Ville présents pour les écouter et répondre à leurs projets.

Pour faire un beau futur nous allons continuer notre travail, et faire d'Albertville une cité apprenante, grâce au Campus des métiers de la montagne qui est en cours de création, mais aussi grâce au fort soutien de la Ville à l'Univ' Pop et à l'Atelier de Conflans.

Notre ambition : que nos enfants puissent grandir, apprendre et s'épanouir en toute sérénité dans une ville apaisée, pleine d'énergie et de vitalité.

Albertville autrement

Laurent Graziano, Claudie Ternoy-Léger, Philippe Perrier, Dominique Ruaz, Stéphane Jay, Manon Brun

Gestion de crise, tarifs de l'eau…un raisonnement comptable bien éloigné des réalités sociales

De nombreuses villes font preuve de volontarisme pour amortir la crise sanitaire, économique et sociale, à Albertville la majorité municipale fait le choix d'un accompagnement a minima. Aucune aide financière n'a ainsi été votée en faveur des associations d'aide alimentaire malgré une demande croissante. Tout se passe comme si nous allions revenir en douceur à une situation normale et comme si cet épisode n'était qu'une parenthèse désagréable sans conséquences.

Dans ce contexte, en Conseil d'Agglomération le Maire et les élus majoritaires ont approuvé sans ciller des tarifs de l'eau inscrits dans une hausse tendancielle jusqu'en 2042. La facture atteindra alors, hors inflation, 660€ pour 90m^3 consommés ! Nous avons voté contre. Comment imaginer un « beau futur » où l'eau, bien de première nécessité, pèserait lourdement sur le budget des familles ? En attendant, d'ici la fin du mandat, la facture des Albertvillois devrait augmenter d'au moins 22%.

La loi imposant l'harmonisation des tarifs au sein d'Arlysère, il faut résoudre l'équation financière sans faire l'impasse de la question sociale et des investissements. Albertville doit porter une voix forte en faveur d'une tarification prenant en compte les réalités sociale et écologique. Nous appelons à une réflexion sur ce projet afin d'aboutir à une décision partagée et acceptable pour les Albertvillois et tous les habitants d'Arlysère.

Ravivons la flamme

Esman Ergül

Texte non parvenu dans les délais

Les Mairies mobiles, c'est reparti !

MAIRIE MOBILE

Rencontrez Frédéric Burnier Framboret, maire d'Albertville, accompagné de l'équipe municipale,

dans votre quartier

Samedi 27 mars **Centre-ville**	**de 10h à 12h** 88bis rue de la République	**Vendredi 7 mai** **Quartier de la gare**	**de 17h à 19h** Parking Gare SNCF
Samedi 3 avril **Conflans**	**de 10h à 12h** Farette, à côté de la chapelle	**Samedi 15 mai** **La Contamine**	**de 10h à 12h** Local commun résidentiel, 907 chemin des Trois Poiriers
Samedi 10 avril **Saint-Sigismond**	**de 10h à 12h** Place de la Croix de l'Orme	**Samedi 5 juin** **Champ de Mars**	**de 10h à 12h** Devant le tabac-presse
Mercredi 21 avril **Val des Roses**	**de 10h à 12h** Rue du Commandant Dubois, rond-point devant les commerces	**Samedi 12 juin** **Quartier Albertin**	**de 10h à 12h** 11 chemin du Pont Albertin
Samedi 24 avril **Plaine de Conflans**	**de 10h à 12h** À proximité du parking Carrefour	**Samedi 26 juin** **Parc Olympique**	**de 15h à 17h** Parc Olympique, entrée av. Fontanet

Albertville en chiffres !

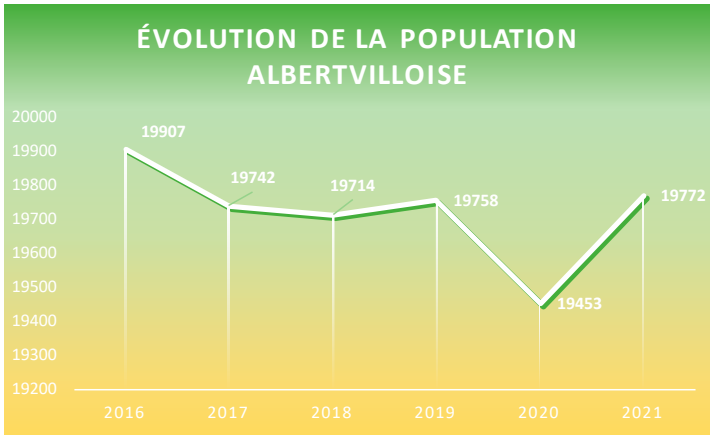

Données au 1er janvier de l'année N

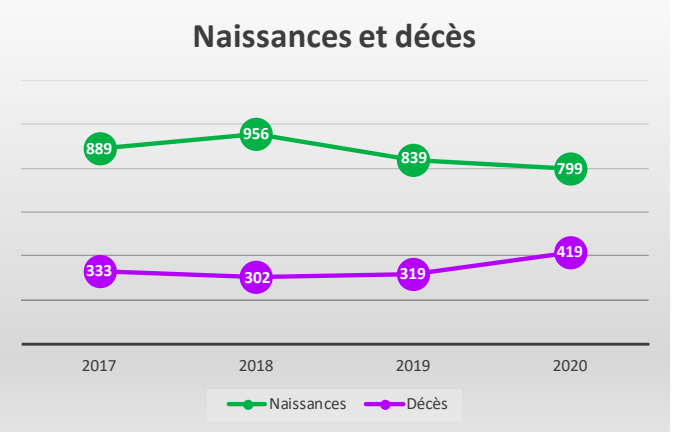

9 868 électeurs au 1er janvier 2021 et 882 nouvelles radiations ont été menées dans le respect strict des procédures

Les prénoms les plus donnés en 2020 sont Noah, Léo et Gabriel pour les garçons ; Julia, Louise et Mila pour les filles.

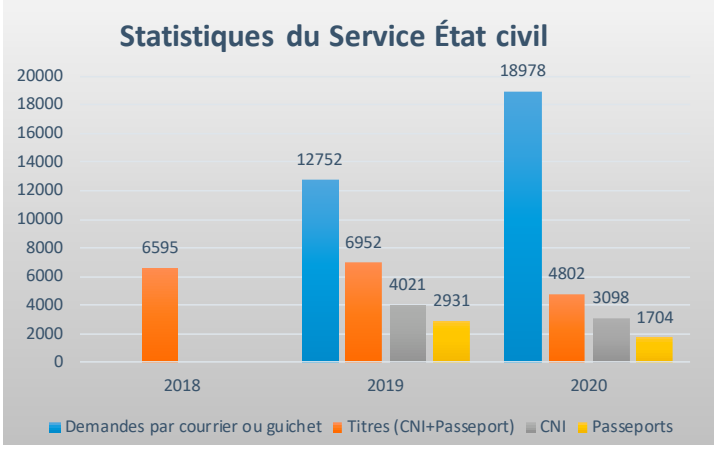

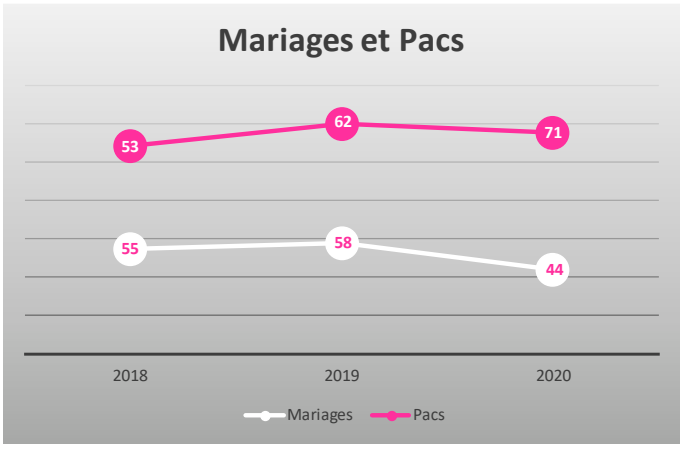

De la Ville intelligente à la Smart Agglo

Arlysère équipe ses 39 communes pour devenir une "Smart Agglo" (agglo intelligente). Albertville possède désormais deux nouveaux équipements numériques financés par l'agglomération.

- Un tableau blanc interactif (TBI) haute technologie qui permettra des visioconférences de meilleure qualité (notamment entre collectivités).

Celui-ci permet une vidéo-projection plus interactive via ordinateur ou smartphone.
- Une borne numérique tactile et interactive installée dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Celle-ci permettra aux usagers d'avoir accès à de nombreux services. Facile d'accès, elle doit permettre à l'utilisateur d'obtenir rapidement les informations recherchées.

Ces nouveaux outils répondent à un besoin accéléré par la situation de crise sanitaire que nous traversons et pour laquelle les solutions numériques contribuent à conserver un lien et rapprocher les services des usagers.

Coup de fard sur les estampes de la Maison de Savoie

Depuis 2018, le Musée d'art et d'histoire d'Albertville poursuit la restauration d'un fonds de 50 lithographies, reproductions par impression d'une œuvre gravée sur pierre, représentant les Portraits de la Maison de Savoie. L'état de conservation de ces œuvres, dont la valeur historique est importante, avait en effet été jugé préoccupant. Outre quelques faiblesses mécaniques, le processus de dégradation était accéléré par la présence d'un vernis hétérogène sur l'ensemble des estampes, sans doute hérité d'une restauration ancienne.

Le fonds a été confié à Isabelle Lambert, restauratrice d'œuvres sur papier. Son intervention a nécessité plusieurs opérations successives : nettoyage, retrait du vernis indésirable, consolidation et remise à plat du papier. L'impression lithographique n'ayant pas été altérée, aucune retouche picturale n'a été nécessaire. Cette campagne de restauration s'est organisée en trois phases distinctes pour s'achever en octobre dernier avec le retour des 23 dernières estampes de la série.

Labellisé Musée de France, le Musée d'art et d'histoire a pu bénéficier de l'aide du Fonds Régional d'Aide à la Restauration (FRAR), et donc d'une subvention conjointe de l'État et de la Région, pour mener à bien son projet.

Une partie de ces lithographies sera exposée comme Objet du Trimestre au Musée d'art et d'histoire, une nouvelle occasion de mettre à l'honneur les savoir-faire des restaurateurs.

Portes ouvertes au Lycée Le Grand Arc

Comme chaque année, le lycée professionnel Le Grand Arc ouvre ses portes pour présenter toutes ses sections professionnelles, en CAP ou Bac Pro. Si les conditions sanitaires le permettent, le lycée vous dévoilera sa large proposition les vendredi 19 mars de 16h à 19h et samedi 20 mars de 9h à 12h.

Découvrez les métiers du bois, les métiers du numérique et de la transition énergétique comme la spécialité Technicien en Installation des systèmes énergétiques et climatiques, ou encore les métiers de la mode…

Si vous êtes collégien et souhaitez découvrir l'une des filières, vous pouvez également bénéficier d'un mini-stage. N'hésitez pas à vous renseigner !

Plus d'infos :
https://grand-arc.ent.auvergnerhonealpes.fr ou 04 79 37 17 02

Losset, Hugues, Bonnet : bienfaiteurs de la jeunesse albertvilloise

VILLE D'ALBERTVILLE

Fondation Adolphe Hugues

en faveur des Élèves les plus méritants des Écoles Communales

ANNÉE SCOLAIRE [illegible]

La Commission des Écoles a décerné un prix en espèces de dix francs à l'Élève [illegible] de l'École [illegible]

Le Président de la Commission. Le Maire.

En 1853, Hypolite Pargoud crée une fondation pour la construction d'une école maternelle en centre-ville (cf. Albertvillois n° 20, 2019). Au XX^e siècle, d'autres généreux donateurs poursuivent cette œuvre en faveur des élèves albertvillois.

Petit tour d'horizon de ces bienfaiteurs de la jeunesse.

Jean-Baptiste Losset

Décédé à Paris le 22 juin 1923, Jean-Baptiste Losset fait de la Ville d'Albertville sa légataire universelle pour 1/9^e, à charge pour celle-ci de distribuer chaque année huit prix d'égales sommes aux élèves d'Albertville et de Conflans.

Son testament précise la nature des prix qui doivent être remis : tricotage, raccommodage, hygiène, chant, cuisine et ménage, jardinage et fleurs, fabrication de beurre et fromage, soins aux animaux. Les récompenses sont réparties entre les différentes écoles : le prix de tricotage échoit à l'école Jeanne d'Arc, celui de soins aux animaux à l'école de garçons de Conflans.

Chaque année, les directeurs des établissements scolaires communiquent au maire la liste des élèves qu'ils jugent les plus méritants, non sans rencontrer quelques difficultés, comme le directeur de l'école primaire supérieure de garçons, qui explique, en 1941, que "les deux professeurs de la section agricole ne jugent pas possible l'attribution d'un prix de fabrication beurre et fromage". Les heureux lauréats reçoivent un montant de 300 francs, déposé sur un livret de Caisse d'Épargne. Très coquette somme en 1924 puisqu'elle équivaut alors à 255 €*, elle devient réellement dérisoire par la suite. En 1972, le proviseur du lycée Jean Moulin suggère même de réduire le nombre de lauréats afin de faire bénéficier un ou deux élèves d'une attribution plus conséquente.

Adolphe Hugues

La Fondation Adolphe Hugues doit son nom à cet ancien directeur de l'école de Conflans puis d'Albertville, qui marqua des générations d'écoliers par ses grandes qualités d'homme et de pédagogue. Elle provient de l'initiative d'anciens élèves qui, en 1925, lancent une souscription destinée à constituer une rente pour l'attribution de prix scolaires.

Une Commission, présidée par le maire, attribue chaque année une somme de 100 francs à six élèves, choisis jusqu'en 1950 uniquement dans les écoles de garçons. Le reliquat permet de créer une bibliothèque scolaire.

Fixées au départ à 100 et 50 francs, les sommes allouées aux lauréats sont alignées à partir de 1948 sur celles de la Fondation Losset, le complément étant financé par la Ville.

Charles Bonnet

En 1961, le Conseil municipal approuve la création d'un prix de 25 nouveaux francs pour un élève méritant, de famille modeste, dans chaque école publique. Les crédits proviennent du legs fait, en 1958, par Charles Bonnet en faveur des écoles laïques.

En donnant également un terrain dans le quartier du Val des Roses, ce généreux donateur, originaire d'Ardèche, a permis au Sou des Écoles de se constituer un patrimoine immobilier et d'assurer, année après année, le financement de projets en faveur des élèves des écoles publiques d'Albertville.

D'autres bienfaiteurs, comme Joseph Gaudin en 1974, feront des legs à cette association qui œuvre aujourd'hui encore dans l'intérêt des écoliers albertvillois.

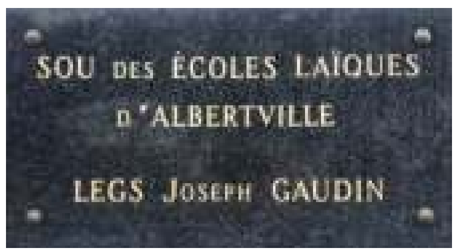

**d'après le convertisseur de l'INSEE*

Course du cœur 2021

Comme chaque année, Trans-Forme organise la Course du Cœur pour sensibiliser le grand public au don d'organes. Cette 34e édition devait avoir lieu du 24 au 28 mars. Malheureusement, la crise sanitaire contraint l'association à reporter son organisation du 13 au 17 octobre 2021. Bien entendu, la Ville d'Albertville répondra présente lors de cette manifestation pour soutenir cette grande cause qui s'apprête à fêter ses 40 ans.

Plus d'infos : www.trans-forme.org ou www.lacourseducoeur.com

Bienvenue à l'ICOM France !

Le musée d'art et d'histoire d'Albertville vient d'intégrer le réseau ICOM (Conseil international des musées) créé en 1946. Cette organisation a pour mission de promouvoir et protéger le patrimoine culturel et naturel, présent et futur, tangible et intangible à travers le monde. Avec 4 800 membres répartis sur tout le territoire français, l'ICOM France est un réseau unique de professionnels de musées. Le musée d'art et d'histoire d'Albertville a choisi d'adhérer à ce réseau pour mieux répondre aux besoins du public et mettre en valeur le patrimoine historique, culturel et local.

Le saviez-vous ? L'ICOM est à l'origine, depuis 1977, de la Journée internationale des musées, célébrée à travers le monde au mois de mai.

ICOM conseil international des musées

Concours de pitch vidéo : Lancez-vous !

Arlysère et Transdev organisent un jeu-concours pour lutter contre les incivilités dans les transports. Vous êtes un petit groupe de 3 à 5 jeunes (filles et garçons) de 14 à 18 ans et vous avez plein d'idées ? Écrivez un pitch, c'est-à-dire une petite histoire, sur le thème "Respect dans le bus". Il doit tenir sur un A4 maximum, manuscrit ou dactylographié. S'il est retenu, vous tournerez votre clip !

De nombreux lots sont à gagner. Le 1er prix remportera un accompagnement pour réaliser sa vidéo, des bons d'achats dans les commerces locaux pour un montant de 500 € et des entrées gratuites dans les équipements aquatiques d'Arlysère !

Envoyez votre projet de pitch (accompagné d'une seconde enveloppe avec : les noms et prénoms des candidats, leur adresse, leur date de naissance, un numéro de téléphone et un mail), avant le 31 mars, à :

Arlysère, Service Mobilités, 2 Avenue des Chasseurs Alpins - BP 20109, 73207 Albertville cedex

Pour plus d'informations, adressez-vous à transports@arlysere.fr

Règlement du concours sur www.arlysere.fr et www.tra-mobilite.com

Le Sidaction a besoin de vous

Comme de nombreuses associations, le Sidaction a dû annuler ses rendez-vous traditionnels en raison de la crise sanitaire.

Malgré l'adversité, le Sidaction poursuit sa campagne dans la lutte contre le VIH/Sida et compte sur la mobilisation de tous pour continuer ce combat.

Vous pouvez faire un don à Sidaction :

- Par Internet : www.sidaction.org
- Par SMS au 92110 : en envoyant le mot « DON » pour faire un petit don de 5€ (coût d'envoi du SMS gratuit ou inclus dans les forfaits SMS)
- Par courrier : Sidaction - 228, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 PARIS

Sidaction
ENSEMBLE CONTRE LE SIDA

ATTENTION, PROGRAMME SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ EN FONCTION DES CONDITIONS SANITAIRES

Mars

Lundi 1er mars - 7h30 à 11h
DON DU SANG
Salle de la Pierre du Roy

Mardi 2 mars - 12h15
PAUSE PATRIMOINE "LES ENSEIGNES DE CONFLANS"
Musée d'art et d'histoire Conflans

Mardi 2 mars - 14h30
VISITE GUIDÉE DE CONFLANS
Musée d'art et d'histoire Conflans

Mardi 2 mars - 15h30 à 19h30
DON DU SANG
Salle de la Pierre du Roy

Mercredi 3 mars - 10h
VISITE COSTUMÉE "LA PORTE DU TEMPS"
Musée d'art et d'histoire Conflans

Mercredi 3 mars - 14h
CHASSE AU TRÉSOR "SORTILÈGES À CONFLANS"
Musée d'art et d'histoire Conflans

Mercredi 3 mars - 14h à 16h
CONFÉRENCE BIEN MANGER POUR BIEN VIEILLIR
Gratuit pour les 60 ans et +
Inscription obligatoire à animations.seniors@arlysere.fr ou au 04 79 10 45 00
Maison Communale du Parc – RDC
(visio en cas de restrictions sanitaires)

Jeudi 4 mars - 18h30
CONFÉRENCE DU JEUDI "L'ÉCONOMIE DU VERGER"
Yannick Grand, professeur des lycées, agrégé d'histoire-géographie
Dôme Cinéma

Vendredi 5 mars - 14h30
VISITE GUIDÉE "ALBERTVILLE XIXe-XXe"
Devant l'Hôtel de Ville

Dimanche 7 mars - 10h à 11h30
EMSA - Handfit
Gratuit - à partir de 18 ans
Gymnase Herbert Winter – Parc Olympique Henry Dujol

Lundis 8, 15, 22, 29 mars / 12,19, 26 avril / 3 mai - 14h à 16h
ATELIERS D'ART-THÉRAPIE "RÉ-CRÉATION POUR SE FAIRE DU BIEN !"
Pour les 60 ans et +
48€ le cursus de 8 séances (participation obligatoire à toutes les séances)
Inscription obligatoire au 04 79 10 45 00 ou animations.seniors@arlysere.fr
Arpège - Auditorium
(visio en cas de restrictions sanitaires)

Jeudi 11 mars - 18h30
CONFÉRENCE DU JEUDI "LA FONDERIE CENTRALE DE CONFLANS-ALBERTVILLE"
Jean-Pierre Dubourgeat, président de la Société des Amis du Vieux Conflans, membre de l'Académie de Savoie
En visioconférence

Mercredi 17 mars - 10h
VISITE COSTUMÉE "LA PORTE DU TEMPS"
Musée d'art et d'histoire Conflans

Mercredi 17 mars - 14h
ATELIER « DES MATÉRIAUX POUR CONSTRUIRE CONFLANS »
Musée d'art et d'histoire Conflans

Jeudi 18 mars - 18h30
CONFÉRENCE DU JEUDI "LA TOUR SARRASINE DÉVOILE SES MYSTÈRES"
Evelyne Chauvin-Desfleurs, archéologue
Dôme Cinéma (ou visioconférence)

Lundi 22 mars - 14h30
THÉ CINÉ - CHAMBORD DE LAURENT CHARBONNIER
4€ pour les 65 ans et + / 6€
Inscription obligatoire à l'EAS, ou au 04 79 10 45 00
Dôme Cinéma

Vendredi 26 mars
JOURNÉE NATIONALE DES ATSEM

Samedi 27 mars - 14h30
VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE MANUEL DE LOCATEL
Portail du château - Montée du château

Mercredi 31 mars - 10h
VISITE COSTUMÉE "LA PORTE DU TEMPS"
Musée d'art et d'histoire Conflans

Mercredi 31 mars - 14h à 17h
CHASSE AUX ŒUFS
Partez à la chasse aux œufs en chocolat sur la glace !
Patinoire + ateliers : 7 €
Ateliers uniquement sans patiner : 5 €
Halle Olympique

Mercredi 31 mars - 14h
JEU DE PISTE "LES MARCHANDS DISENT . . . CONFLANS" - 2h
Musée d'art et d'histoire Conflans

Mercredi 31 mars - 14h à 16h
CONFÉRENCE LES INTESTINS, ORGANE À SURPROTÉGER
Gratuit pour les 60 ans et +
Inscription obligatoire à animations.seniors@arlysere.fr ou au 04 79 10 45 00
Maison Communale du Parc – RDC
(en visio en cas de restrictions sanitaires)

Mercredi 31 mars au 27 juin
OBJET DU TRIMESTRE
Portraits de la Maison de Savoie, estampes de retour de restauration
Musée d'art et d'histoire Conflans

Avril

Samedi 3 avril - 14h30
VISITE GUIDÉE "LE FORT DU MONT"
Entrée du Fort

Samedi 3 avril - 20h
CONCERT APPEL D'AIR
(musiques actuelles) - Anna Flower & Quentin Lutz, Brake the clock, Silas, B-Side
Salle de la Pierre du Roy
En cas de restrictions sanitaires, le concert Appel d'air sera proposé en vidéo sur internet

Dimanche 4 avril - 7h à 18h
BRADERIE
APE Groupe scolaire Plaine de Conflans
Cour de l'école

Mardi 6 avril - 12h15
PAUSE PATRIMOINE "LECTURE DE PAYSAGE DEPUIS CONFLANS"
Jardins de la Tour Sarrasine de Conflans

Mardi 6 avril - 14h
VISITE GUIDÉE DE TREMPLIN 92 "Montagne et Olympisme" (durée 2h)
4€ pour les 65 ans et +
Inscription obligatoire à l'EAS ou au 04 79 10 45 00 - Places limitées
Halle Olympique

Mardi 6 avril - 15h30 à 19h30
DON DU SANG
Salle de la Pierre du Roy

Jeudi 8 avril - 15h
THÉ LIVRES : SAVOIE EXTRAORDINAIRE
Visite commentée de l'exposition "Savoie extraordinaire" par l'artiste Lucy Watts suivie d'un atelier
Gratuit pour les 60 ans et +
Inscription obligatoire au 04 79 10 44 72
Dôme Médiathèque

Dimanche 11 avril - 9h à 17h
BRADERIE DE PRINTEMPS
Shop'in Albé
Centre-ville

Dimanche 11 avril - 10h à 11h30
EMSA - Tennis
Gratuit - à partir de 18 ans
Cours de tennis Avenue des Chasseurs alpins (cours couverts avenue Winnenden en cas d'intempéries)

Jeudi 15 avril - 8h à 18h
FOIRE DE PRINTEMPS
Place du Pénitencier

Samedi 17 avril - 14h30
VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE MANUEL DE LOCATEL
Portail du château - Montée du château

Samedi 24 avril - 20h30
VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE MANUEL DE LOCATEL NOCTURNE (Durée : 1h15)
Portail du château - Montée du château

Du 27 avril au 23 novembre - 14h à 15h30
(20 séances tous les mardis sauf pendant les vacances scolaires)
ATELIERS MÉMOIRE
Gratuit pour les 60 ans et +
Inscription obligatoire à animations.seniors@arlysere.fr ou au 04 79 10 45 00
Arpège - salle au 1er étage
(en visio en cas de restrictions sanitaires)

Mercredi 28 avril - 14h à 17h
SUPERHÉROS
Viens faire la fête avec tes héros préférés sur la glace !
Patinoire + ateliers : 7 €
Ateliers uniquement sans patiner : 5 €
Halle Olympique

Mercredi 28 avril 10h à 12h
CONFÉRENCE LE SUCRE, UNE NOUVELLE FORME D'ESCLAVAGE

14h à 16h
ATELIER JUS DE LÉGUMES
(recettes et dégustation)
Gratuit pour les 60 ans et +
Inscription obligatoire à animations.seniors@arlysere.fr ou au 04 79 10 45 00
Maison Communale du Parc - Rdc
(en visio en cas de restrictions sanitaires)

ANIMATIONS PATRIMOINE

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION OBLIGATOIRE (jusqu'à la veille à 16h)
04 79 37 86 85

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE
Grande Place, Conflans

Horaires d'ouverture
• Vacances scolaires, tous les jours : 10h à 12h30 & 13h30 à 18h
• Hors vacances scolaires, du mercredi au dimanche : 10h à 12h30 & 13h30 à 18h

Tarifs

VISITE LIBRE DU MUSÉE
Tarifs 4 € / 2 €, audioguide compris
Gratuit le 1er dimanche du mois

VISITES GUIDÉES - DURÉE 1H15 À 2H
5 € / réduit : 2,50 € / gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés

PAUSES PATRIMOINE
30 mn
2 € / gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés

ATELIER ENFANT
4 € / enfant (gratuit pour l'adulte accompagnant)

CONFÉRENCES DU JEUDI
Durée 1h30
5 €/conférence - Gratuit pour les - de 18 ans / étudiants jusqu'à 26 ans

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.ALBERTVILLE.FR ET SUR FACEBOOK VILLE D'ALBERTVILLE

ALBERTVILLE

- Ville d'Albertville

LES MASQUES NOUS PROTÈGENT AU QUOTIDIEN.

PROTÉGEONS LA NATURE DE NOS MASQUES.